



INVITATION PRESSE

À Angoulême, le 3 septembre 2021

France Relance : Conférence de presse « 1 an de Relance en Charente », Mardi 07 septembre 2021

Présenté le 3 septembre 2020 par le ministre Bruno Le Maire, le plan France Relance s'est déployé tout au long de l'année 2021 sur l'ensemble du territoire national.

Sur l'enveloppe de 100 milliards prévue pour rendre nos entreprises plus compétitives, décarboner notre économie et favoriser la cohésion territoriale, sanitaire et intergénérationnelle, 40 milliards étaient d'ores-et-déjà engagés à l'été 2021.

Un an après le lancement de ce Plan, un bilan d'étape a été réalisé afin de présenter les bénéfices qu'il a engendrés jusqu'ici en Charente et de valoriser le dynamisme des entreprises, des collectivités et des associations charentaises.

Au total, 39 700 acteurs charentais ont déjà pu bénéficier des dispositifs France Relance pour la réalisation de leurs projets.

Vous êtes cordialement invités à suivre l'inauguration des portraits de « la relance en Charente » suivie d'une conférence de presse de la Préfète de la Charente, Magali Debate :

Mardi 7 septembre à 14h30
*(Salle des Palmiers)
Cité administrative
Rue Raymond Poincaré à Angoulême*

en présence de la Sous-préfète chargée de la relance, Sandy Lecoq-Espallargas, du Directeur départemental de l'emploi, du travail, de la solidarité et de la protection des populations, Anthony Montagne, et du Directeur départemental des territoires, Hervé Servat.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence en adressant un mail à :
pref-communication@charente.gouv.fr

**En application des dispositifs de lutte contre l'épidémie de Covid-19,
le port du masque est obligatoire tout au long de la visite.**

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle

Tél. : 05.45.9762.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr